

# LES CHEVAUX DU SUD

## Festival du film Équestre

Du 13 au 17 Juillet 2016

### Saintes-Maries-de-la-Mer

---

## RÈGLEMENT

### Préambule

Tout participant s'engage à respecter le présent règlement.

### Organisation, Dates

Les CHEVAUX DU SUD – Festival du livre et du film équestre, est organisé par l'association Les Chevaux du Sud, et aura lieu du 13 au 17 juillet 2016.

### Thèmes

Présentation et projection de films documentaires français et étrangers, présentant le monde équestre sous toutes ses formes : **peuples cavaliers, cultures équestres, voyage à cheval, aventure, disciplines équestre, spectacles ...**

Il ne s'agit pas d'une compétition mais de réunir chaque année les réalisateurs, auteurs, artistes autour des thèmes du Festival.

Le Comité de sélection réservera la priorité aux films inédits.

### Présélection

la sélection des films se fera sur dvd. La copie de pré-visionnage, avec le bulletin d'inscription seront envoyés à Didier Parmentier « délégué général films » du Festival à l'adresse suivante :

Didier Parmentier  
1 rue sœur Aurélie  
60350 **Pierrefonds**

Le Comité du Festival accepte en présélection les films en format DVD (zone 2 uniquement) accompagné du bulletin d'inscription. Pour les films étrangers, le festival acceptera les films ayant une version française ou des sous-titres en français, les films en anglais sous réserve qu'ils soient accompagnés d'un fichier texte reprenant les dialogues et commentaires en français permettant une traduction simultanée lors de la projection

**Les DVD envoyés pour la présélection seront conservés par le festival pour ses archives.**

[www.leschevauxdusud.com](http://www.leschevauxdusud.com)

### Sélection

Le Comité de sélection confirmera par email la sélection officielle des films- Toute décision du comité de sélection est sans appel.

Les éléments suivants devront être envoyés :

- 3 photos numériques en haute définition
  - la filmographie du réalisateur.
  - un extrait du film d'une minute (fichier téléchargeable)
  - un dossier de presse comprenant au minimum le synopsis et le générique du film.
- Ces documents pourront être utilisés, libres de droit pour la promotion du Festival.

Au maximum 3mn d'images extraites du film pourront être utilisés par le festival pour la promotion de l'événement (réalisation de bande-annonce, sujets TV, etc.).

### Droit d'inscription

Le Festival n'exige pas de frais d'inscription. L'inscription au festival est gratuite, elle implique l'acceptation et le respect sans réserve des termes et dispositions du présent règlement.

### Promotion

Le Festival ayant notamment pour but d'assurer la promotion des films qui y sont présentés, il prend à cet égard toute décision qu'il juge nécessaire. Ils ne peut cependant présenter des extraits de plus de 3 minutes aux chaînes de télévision.

### Participation

Les réalisateurs et ayants droits des films retenus s'engagent à ne pas retirer les films du programme du festival après son annonce officielle. (Programmation définitive 31 Mai 2016).

Le Festival prend à sa charge les frais de restauration et d'hébergement des participants des films sélectionnés.

### Important :

Les réalisateurs ne pouvant pas assister à la présentation de leur film sur le Festival doivent désigner une personne ayant participé au film (protagoniste, auteur, producteur...) pour les représenter

### Conditions de participation

Pour les films retenus, la copie de projection sera fournie par le producteur en format vidéo HDCAM, DVD, Blu-ray, fichier DCP ou .mov (en PAL uniquement) et envoyé 3 semaines avant le Festival, soit au plus tard, le 20 juin 2016, à l'adresse suivante :

**Festival LES CHEVAUX DU SUD**  
**Relais Culturel**  
**Avenue Van Gogh**  
**13460 Saintes-Maries-de-la-Mer**

Ne seront acceptées que les copies en parfait état. L'envoi des films est à la charge de l'expéditeur, ainsi que toutes taxes et honoraires afférents (Frais Transit et de Douanes). Les films retenus ne doivent en aucun cas comporter de coupures publicitaires. Le Festival retournera les copies utilisées pour la projection.

### **Responsabilité**

Les concurrents ayant envoyé la copie originale d'un film le font à leurs risques et périls, et L'organisation décline toute responsabilité (indemnisation) en cas de perte ou d'endommagement d'un support qui lui a été adressé.

### **Date limite d'envoi des DVD pour la présélection : 31 Mai 2016**

A retourner impérativement avant le 31 mai 2016 avec le bulletin d'inscription rempli à :  
Didier Parmentier – 1rue Sœur Aurélie – 60350 Pierrefonds

### **LES CHEVAUX DU SUD Festival du livre et du film équestre**

**Délégué Général Films : Didier Parmentier**  
**Tél. 06 98 47 15 13**  
**leschevauxdusud@yahoo.fr**